

Dossier de presse

Fribourg, le 8 avril 2025

Quand la biodiversité s'invite en ville

Pro Natura Fribourg et Pro Natura Suisse s'investissent pour améliorer la biodiversité en milieu urbain et inaugurent un nouveau projet national et cantonal nommé BONJOUR NATURE. En ce début de printemps, nous lançons un appel aux propriétaires de jardin : Pro Natura recherche des jardins à valoriser ! Ce projet, plus que nécessaire, est accessible à tous les propriétaires de jardin.

Situation initiale

Depuis 2017, les espaces verts en milieu urbain se réduisent d'environ un pour cent par an (résultats de l'Observation du paysage suisse (OPS)). L'activité de construction y contribue largement en fragmentant les habitats, en imperméabilisant les sols et en portant atteinte à la biodiversité. Les vieux arbres et les niches dans les bâtiments historiques disparaissent, tandis que les surfaces nouvellement aménagées restent souvent monotones et pauvres en structures.

Parallèlement, les jardins existants offrent un énorme potentiel de promotion de la nature. Ensemble, les jardins privés de Suisse s'étendent sur une surface équivalente à 97 300 courts de tennis. Un aménagement proche de la nature de ces surfaces permet de créer de précieux espaces de vie. Plus ces îlots de nature sont reliés entre eux, plus les espèces animales indigènes sont nombreuses à trouver dans nos agglomérations des cachettes, de la nourriture, des conditions appropriées pour se reproduire, une protection contre les prédateurs.

Buts du projet

Le projet BONJOUR NATURE vise à créer un élan permettant aux particuliers d'intégrer davantage de nature dans leurs jardins. Un large éventail d'activités est proposé. Les propriétaires de jardins sont motivés et guidés dans la mise en œuvre de mesures favorisant la biodiversité. La qualité écologique des jardins privés s'en trouve améliorée, de nombreuses espèces animales trouvent ainsi un nouvel habitat et les gens profitent davantage de la nature devant leur porte. L'idée du jardin naturel doit devenir à long terme un standard dans les environnements résidentiels et professionnels.

Projet national

Le projet BONJOUR NATURE comprend trois offres principales : conseils, certifications et jardins de démonstration.

1) Conseils aux propriétaires de jardins

Pro Natura fournit des conseils gratuits pour transformer les jardins en jardins naturels. Nos conseillers/conseillères aident les propriétaires par téléphone et sur place à mettre en œuvre les meilleures possibilités de promotion des espèces dans leur jardin.

2) Certification de jardins naturels

Depuis plusieurs années, Pro Natura certifie des jardins dans de nombreuses régions de Suisse et distingue l'engagement pour un aménagement de jardin proche de la nature avec un, deux ou trois papillons.

Jusqu'à présent, plus de 500 jardins ont été certifiés dans toute la Suisse (13 dans le canton de Fribourg). Ils forment ensemble le réseau des jardins à papillons. Nous souhaitons continuer cette certification dans le cadre de ce nouveau projet.

Qu'est-ce qu'un jardin à papillons Pro Natura ?

Les jardins naturels sont des surfaces utilisées par l'être humain et aménagées avec principalement des plantes sauvages indigènes et différentes structures. Des espèces de plantes sauvages variées, originaires de la région, favorisent la biodiversité. Elles offrent des possibilités de nidification, des abris et de la nourriture pour les insectes, les oiseaux, les hérissons et d'autres animaux sauvages indigènes. Dans le jardin naturel, on renonce à l'utilisation de pesticides, d'engrais minéraux et de tourbe. L'entretien proche de la nature se fait principalement manuellement ou à l'aide d'outils et de machines respectueux de la petite faune. Le jardin est maintenu exempt de néophytes envahissantes. Dans la mesure du possible, il n'y a pas de pièges ni de barrières pour les petits animaux. La pollution lumineuse et l'imperméabilisation sont réduites au minimum.

3) Jardins de démonstration

Les jardins naturels certifiés peuvent être admis comme jardins de démonstration s'ils atteignent un certain nombre de points. Ils servent de source d'inspiration et offrent un espace pour l'échange d'expériences. Les propriétaires de jardins à papillons jouent un rôle important en tant qu'ambassadeurs, en réduisant les préjugés, en transmettant leurs connaissances et en sensibilisant le public aux jardins naturels. Des manifestations telles que des visites guidées de jardins ou des ateliers sont organisées dans les jardins de démonstration.

Volet cantonal

Le projet de Pro Natura Fribourg « Valorisation des espaces libres en milieu bâti » a débuté en 2019. Chaque année, un ou plusieurs terrains sont valorisés en collaboration avec des partenaires privés ou publics. Des mesures d'amélioration ainsi que des actions de sensibilisation du public sont mises en place.

Nous avons proposé des conseils à 35 propriétaires individuels, deux communes, 5 PPE et une gérance, à chaque fois en nous rendant sur place pour discuter avec les propriétaires et évaluer le potentiel des surfaces. 22 concepts d'aménagements ont ensuite été transmis aux propriétaires désireux de mettre en place des mesures. Finalement 6 projets ont vu le jour. La mise en place de surfaces rudérales, l'installation de structures (troncs, tas de branches, murgiers), la plantation d'arbustes et de plantes grimpantes et l'ensemencement de prairies fleuries font partie des mesures réalisées.

Dès cette année, nous adaptons notre projet cantonal en fonction des expériences faites et afin de nous intégrer au projet national BONJOUR NATURE. Nous ciblerons les terrains privés (particuliers, PPE, gérances, entreprises, etc.) en milieu urbain.

En complémentarité avec le projet national, nous proposons les deux offres suivantes :

1) Prise en charge financière de 50% des coûts de mise en place de 4 mesures cibles

Suite au conseil fourni par un.e biologiste (voir point 1 du projet national), Pro Natura Fribourg propose de prendre en charge 50% du coût de mise en place pour 4 mesures cibles :

- La mise en place de prairies fleuries
- L'installation de lentilles de sable pour les abeilles sauvages
- La plantation de haies vives constituées d'espèces indigènes
- La création de plans d'eau (zones humides)

L'intérêt de ces mesures pour favoriser la biodiversité a été démontré :

Prairies fleuries : Les prairies fleuries sont des éléments qui permettent de favoriser un très grand nombre d'espèces différentes. Facile à aménager et à entretenir et ne nécessitant que très peu de place, elles sont à la portée de tout le monde à condition de choisir les bonnes semences.

Lentilles de sables pour abeilles sauvages : En Suisse vivent plus de 600 espèces différentes d'abeilles sauvages. Les 3/4 d'entre elles nichent dans le sol et ne peuvent donc pas être favorisées par la pose d'hôtels à insectes. Les sols sablonneux situés dans des endroits ensoleillés sont très appréciés. La construction d'une lentille de sable de quelques mètres carrés permet de favoriser facilement ces espèces.

Haies vives constituées d'espèces indigène : Les haies vives sont des éléments très présents en milieu urbain servant entre autres à limiter les parcelles. Elles sont malheureusement souvent monospécifiques et / ou composées d'espèces non indigènes, voire envahissantes. Ces haies peuvent facilement être remplacées par des plantations d'essences indigènes. La diversité des espèces végétales dans la haie sera favorable à une multitude d'insectes pollinisateurs et herbivores. La haie est également un site de nidification pour beaucoup d'oiseaux et l'aménagement de tas de branches à l'intérieur ou à ses abords sera bénéfique pour le hérisson.

Plans d'eau : Selon la liste Rouge des milieux menacés de Suisse les eaux calmes figurent parmi les milieux naturels les plus menacés. La disparition de ces habitats a entraîné le déclin des espèces qui leur sont liés, des batraciens en particulier. Le milieu urbain est favorable à la création de petits plans d'eau. Elle permettra de favoriser les batraciens mais également un grand nombre d'invertébrés aquatiques ou semi-aquatiques.

2) Sensibilisation des paysagistes aux mesures de promotion de la biodiversité dans les jardins

Pour la mise en place de ces mesures ciblées, nous avons comme objectif de collaborer avec des paysagistes. Le projet sera mis au concours. Les paysagistes intéressés pourront postuler pour devenir en quelque sorte les «paysagistes de Pro Natura Fribourg». Leur dossier devra contenir un concept de réalisation pour une ou plusieurs des mesures proposées en répondant à nos critères de réalisation. Ces concepts seront ensuite discutés avec un biologiste mandaté pour le suivi de ce projet afin qu'ils répondent aux critères de notre association et aux besoins des espèces. La sensibilisation des paysagistes aux concepts de jardins naturels et aux aménagements en faveur de la biodiversité représente un enjeu majeur de ce projet. Deux jours de sensibilisation seront organisés en juillet par Pro Natura Fribourg pour les paysagistes intéressés à collaborer avec notre association à ce projet.

Ce projet cantonal bénéficie du soutien du Service des forêts et de la nature (SFN) de l'Etat de Fribourg et de l'Agglomération de Fribourg.

Contact et informations supplémentaires :

Stéphanie Chouleur, chargée d'affaires de Pro Natura Fribourg, stephanie.chouleur@pronatura.ch, 026 422 22 06 / 078 649 84 28

Inscription : jusqu'au 21 avril, écrire un mail à bonjour.nature@pronatura.ch. Dès le 21 avril, possibilité de s'inscrire directement sur la page www.pronatura.ch/fr/bonjournature.